

Monsieur Le Premier Ministre Jean CASTEX Hôtel de Matignon, 57 rue de varenne 75700 Paris

Objet: Lettre ouverte

Paris le 2 novembre 2020

Monsieur Le Premier Ministre,

Dans le contexte de crise que nous traversons, où chacun appelle de ses vœux une relance économique basée sur la transition écologique et l'évolution de notre modèle de développement, Familles Rurales, association agréée de défense des consommateurs, suggère l'adoption de mesures concrètes.

Les ménages et les consommateurs font face à des injonctions paradoxales : ils doivent contribuer à la relance en consommant davantage malgré la baisse du pouvoir d'achat, tout en réduisant leur impact environnemental. Quant aux professionnels, ils sont nombreux à afficher leur « politique RSE » alors que les incitations à consommer toujours plus règnent en maître.

Au-delà des discours et des souhaits, Familles Rurales propose au gouvernement des mesures d'encadrement très concrètes dans trois secteurs clefs qui permettront directement d'agir dans le sens d'une consommation plus responsable :

Les communications électroniques : la 5G fait la une depuis plusieurs semaines déjà. Régulateur (l'ARCEP), opérateurs et Etat ont chacun conscience du temps nécessaire à son déploiement, pourtant les annonces fracassantes des professionnels vont bon train. Dès juin 2020, un opérateur vendait ses premiers forfaits compatibles 5G alors que les enchères pour l'achat de fréquences n'étaient pas encore ouvertes... Comment accepter cette course folle à l'équipement quand on sait que cette technologie ne sera réellement accessible à la plupart d'entre nous que dans 2 ans au moins ? Pour Familles Rurales, le temps est venu d'encadrer les publicités, d'informer loyalement les consommateurs en interdisant toute campagne nationale avant que cette technologie ne couvre au moins 50% du territoire et en

7. cité d'Antin 75009 Paris

Tél.: 01 44 91 88 88 www.famillesrurales.org infos@famillesrurales.org Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée et habilitée pour son action :

communiquant de manière précise sur le signal émis par les antennes 5G, sur le périmètre qu'elles couvrent efficacement.

Concernant ce même secteur, nous rappelons par la présente les engagements pris par le Président de la République lors de la Conférence Nationale des Territoires en 2017. Il était acquis que chacun aurait accès dès 2020 à un haut débit conforme aux usages du 21ème Siècle, à savoir au moins 8 mégas. La main a été laissée aux opérateurs pour lesquels ce haut débit serait atteint dès 128Kbits...Les usages quotidiens, le télétravail, l'enseignement à distance, l'accès à la culture, sont pas possibles avec un débit aussi ridicule. Le gouvernement peut dès à présent, par arrêté, encadrer la définition du haut débit conformément à vos annonces, à savoir au moins 8 mégas.

- L'énergie: Sous prétexte de réaliser des économies d'énergie, les opérateurs d'électricité pourront bientôt proposer aux consommateurs des engagements de 24 à 36 mois associant fourniture d'énergie et achat d'un appareil. Concrètement, on achètera désormais sa nouvelle chaudière chez tel ou tel professionnel en s'engageant à payer et l'équipement et la fourniture d'énergie sur 2 voire 3 ans. Ce modèle d'engagement et d'achat de matériel associé est celui du passé et doit prendre fin. Il est temps d'investir enfin dans l'économie de la fonctionnalité. Le consommateur n'aurait pas à devenir propriétaire de son équipement, il pourrait payer son usage. Cela contraindrait les équipementiers à proposer un matériel de qualité. Les consommateurs quant à eux pourraient librement opter pour telle ou telle chaudière sans avoir à craindre de changer de fournisseur sous peine de frais de résiliation dissuasifs. Cette liberté contractuelle, ce modèle de paiement à l'usage ne pourront qu'être bénéfiques tant d'un point de vue concurrentiel qu'environnemental. C'est pourquoi Familles Rurales vous demande de revoir le projet d'ordonnance rédigé par la DGEC (Direction Général de l'Energie et du Climat) relatif à la transposition de directive 2019/944 et particulièrement son article 12.
- L'alimentation: les autorités sanitaires ne cessent de mettre en exergue les risques d'une alimentation trop riche. L'obésité est devenue un fléau, nous mangeons trop gras, trop sucré, trop salé. Dans le même temps, des études démontrent l'influence certaine des publicités sur nos comportements alimentaires, raison pour laquelle les professionnels y consacrent un budget conséquent. L'attention de nos enfants est captée en permanence: telle chaîne de fast-food leur promet un pseudo menu équilibré, tel distributeur déculpabilise les parents en faisant la promotion de ses produits adaptés à leurs besoins énergétiques. Or, les pouvoirs publics, comme nos associations savent que ces messages induisent en erreur et contribuent dangereusement à cette obésité mortifère. Familles Rurales vous demande de prendre les mesures qui s'imposent en interdisant aux publicitaires de cibler nos enfants avec des produits dont on sait qu'ils ne répondent pas aux préconisations du PNNS (Programme National Nutrition Santé).

Sur chacun de ces sujets, Familles Rurales assume sa part de responsabilité et agit : cette année, 100 points de médiation numérique auront accompagné les familles du milieu rural. En 2019, plus de 3 500 familles ont été accompagnées dans le but de réduire leur empreinte écologique et plus de 3 300 ont été formées aux repères nutritionnels. Si nous souhaitons que nos concitoyens deviennent des « consom'acteurs », nous n'y parviendrons pas seuls. Nous demandons au gouvernement d'agir.

Familles Rurales est convaincu qu'il est possible de « consommer autrement » mais pour y arriver, les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités.

Convaincus de votre engagement, nous comptons sur vous, Monsieur Le Premier Ministre, pour passer des intentions aux actes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Président Dominique MARMIER